

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé
Service Enfance Jeunesse
1 rue Pierre de Coubertin 68150 Ribeauvillé
03.89.73.27.10 03.89.73.27.11

PROJET PEDAGOGIQUE

2009/2010

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BERGHEIM

Présente

**LES AVENTURES
DE LUTIN MALIN**



Tome II

Le voyage autour du monde



Une production de l'équipe de Bergheim

Réalisation de Aline REHM et Jérôme STURMA
Vanessa LOTH
Séverine BALY
Sofia BENYAHIA

Figurants tous les enfants

PREAMBULE

Cette rentrée scolaire 2009/2010 a été quelque peu bousculée par l'arrivée de la grippe A H1_N1. Les nouvelles normes d'hygiène imposées par l'Etat vont peser sur le fonctionnement normal de l'accueil de loisirs.

Le temps consacré au respect des protocoles sera autant de temps en moins à consacrer aux activités, aux jeux et aux animations, surtout dans les premières semaines de fonctionnement.

L'équipe veillera au bien-être des enfants, tout en conciliant l'apprentissage de ces nouvelles règles d'hygiène et les moments de loisirs.

Cette année, toute l'équipe souhaite également, baptiser la structure. Ce projet qui tient à cœur à chacun, sera un fil rouge. Il appellera les parents, les enfants et chaque acteur de la vie de la structure à y participer !

1 PRESENTATION

L'organisateur :

La communauté de communes du pays de Ribeauvillé

En 1967, seize communes créent un S.I.V.O.M. sur un territoire disposant de trois entités géographiques, à savoir :

- le secteur de montagne : Aubure et Thannenkirch
- le secteur de plaine : Guémar, Illhaeusern et Ostheim
- le secteur du vignoble : Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Hunawihir, Mittelwihr, Ribeauvillé, Riquewhir, Rodern, Rorschwihr, Saint-Hippolyte et Zellenberg.

Le SIVOM sera transformé en Communauté de Communes en 1996.

Sur son territoire, la Communauté de Communes dispose de 3 modes de gardes distincts.

- Multi Accueils et Relais Assistantes Maternelles pour les enfants de 0 à 3 ans
- Accueils périscolaires et Accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans
- Les actions pré ados et ados pour les 12-18 ans

Relation du projet pédagogique avec le projet éducatif de la communauté de communes du pays de Ribeauvillé

Le projet pédagogique de chaque structure sera le prolongement concret du projet éducatif rédigé par les élus, les responsables des structures d'accueil, et les représentants des parents de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé. Ce dernier fixe les objectifs que les élus souhaitent voir atteints, à savoir :

- **le respect**
- **la tolérance**
- **la solidarité**
- **le partage**
- **la simplicité**
- **la patience**

1. L'accueil Péri-scolaire :

L'accueil périscolaire de Bergheim :

Bergheim est une petite cité qui se trouve sur la route du vin. Située au pied de la montagne nous pouvons nous adonner à de jolies promenades tout autour des remparts.

De nombreuses associations font la dynamique de la ville en proposant des manifestations tout au long de l'année. Nous souhaitons prendre part à la vie de la commune en participant à ces diverses manifestations ainsi qu'en proposant de décorer la communes sur des thèmes de saison.

Le bâtiment de l'accueil périscolaire, situé à côté de l'église catholique, est entouré du musée des sorcières ainsi que de la bibliothèque. Du côté Est, un petit chemin aménagé longe les remparts jusqu'aux écoles de la commune que nous pouvons emprunter en toute sécurité avec les enfants.

Cependant il est important de préciser que l'accueil périscolaire s'effectue en deux lieux bien distincts suivant le temps d'accueil des enfants.

A) Le premier lieu :

Il se situe 3 place de l'Eglise, au sous-sol de l'ancienne école des filles, et donne sur un rez-de-jardin qui dévoile une grande cour avec une belle pelouse et un jardin. Ce bâtiment multifonction abrite communément :

- le périscolaire au sous-sol
- le multi-accueil au rez-de-chaussée
- les joyeux vigneron (club du 3^e age) au premier étage
- l'association arc-en-ciel (club de peinture) au premier également
- des appartements privés au second et dernier étage

Nous y accueillons les enfants le matin avant la classe, le soir après la classe ainsi que chaque mercredi et durant les petites vacances scolaires.

La structure propre comprend : un bureau, deux salles multi activités servant également de réfectoire, des sanitaires séparés, filles et garçons, un espace lecture, un petit coin jeux sous l'escalier qui est l'endroit préféré des enfants.

B) Le second lieu de vie :

Il se situe au centre culturel et sportif au sein duquel nous bénéficions de l'accès à la cuisine, au hall, aux toilettes et aux vestiaires. Une demande d'accès à la grande salle a été effectuée depuis juin 2009.

L'accueil des enfants y est fait lors de la pause méridienne (temps du repas) : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Il est également possible d'y accueillir les enfants lors de manifestations exceptionnelles (les fêtes de Noël ou de fin d'année) ainsi que durant les petites vacances (si le nombre d'enfant est trop important) ou pour des activités spécifiques (tennis de table, uni hockey ou torball).

Le hall est une grande pièce qui nous permet de par sa taille, d'accueillir les enfants de manière confortable. Le mobilier adapté à l'âge du public renforce ce confort.

Des « coins à thème » seront aménagés, tel que lecture, contes, dessin ...



A l'extérieur, un espace couvert ainsi qu'une petite cour et un petit espace vert permettent aux enfants de se défouler avant ou après le repas quelles que soient les conditions météorologiques.



Enfin une route peu fréquentée permet l'accès rapide aux écoles.

Plusieurs points négatifs restent cependant handicapants:

- L'acoustique de la salle
- Aménagement les lundis
- Rangement des lieux les fins de semaine
- Toilettes pas adaptées à un public de petits
- Pas de possibilité de rendre les lieux plus conviviaux
- L'absence de clôture à l'extérieur

II. LA SPECIFICITE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

A) Le public :

La structure de Bergheim accueille des enfants scolarisés dans les écoles primaires et maternelles de la commune de Bergheim.

Les enfants ont entre de 3 et 11 ans sauf cas exceptionnel, scolarisation à 2 ans 1/2 ou redoublement.

Nous accueillons presque une cinquantaine d'enfants durant la pause méridienne, entre 10 et 25 le soir et entre 10 et 15 les mercredis.

Il existe trois types d'accueil bien différenciés :

- l'accueil périscolaire qui regroupe les temps du matin avant l'école, la pause méridienne ainsi que le temps du soir après l'école.
- Les mercredis
- Les vacances sous forme de Centres d'Accueil et de Loisirs Sans Hébergement.

B) L'environnement :

Durant les jours scolaires, les enfants accueillis sont pour la plupart issus de la commune de Bergheim, exception faite des familles extérieures travaillant chez SONY ou dans la Communauté de Communes.

Durant les vacances d'hiver et de printemps, la structure accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Lors des vacances de Toussaint et Noël un regroupement sera mis en place à Ribeauvillé pour les 3 - 12ans.

Cependant, que ce soit les mercredis ou pendant les vacances, la structure accueille des enfants d'autres communes, inscrite dans la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé ou hors CC (Colmar, Orschwiller, Rouffach ou autre).

Les enfants accueillis proviennent de tous milieux sociaux mais essentiellement des classes moyennes viticoles et agricoles.

On remarque de plus en plus, une forte croissance d'enfants issus de familles monoparentales ou recomposées.

Cette situation ne facilite pas toujours la tâche de l'équipe qui peut être confrontée à un manque de communication et d'information de la part des familles.

En fonction de la situation familiale et de l'âge de l'enfant, l'équipe aura besoin d'un complément d'information et d'échanges réguliers avec les parents.

Ceux-ci permettront un accueil mieux adapté et plus constructif pour l'enfant.

III. Les moyens :

A) Moyens humains

L'équipe d'animation de l'accueil périscolaire :

- une animatrice territoriale responsable de structure (BAFD)
- un adjoint territorial d'animation BAFD
- 2 adjoints territoriaux d'animation BAFA
- un agent territorial technique qui intervient également au service des repas ainsi qu'à l'accueil du matin

Echanges d'animateurs avec les autres structures périscolaires de la Communauté de Communes en fonction du programme d'activité :



- Torball avec Philippe, de Bennwihr
- danse orientale avec Sofia qui fait partie de l'équipe.
- musique avec Muriel intervenante de la crèche (selon calendrier)



- « Charte qualité pour les moins de 6 ans ». Cette année l'équipe essayera de travailler sur cette charte.
- Stagiaires découvertes venant des classes 4eme et 3eme
- CAP/BEP Carrière sanitaire et sociale
- Stagiaires BAFA

B) Moyens financiers

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé alloue à chaque structure une enveloppe pédagogique de fonctionnement au prorata du nombre d'enfants accueillis. Ce budget sera utilisé pour l'achat de matériel pédagogique ainsi que pour d'éventuels transports lors des activités mises en place.

Le budget enfance permet à toutes les structures la mise en place de projets collectifs tels que les sorties Europa park ou cirque.

C) Les moyens matériels

Les ressources mises à notre disposition, qu'elles soient humaines ou matérielles sont toujours soumises à l'agrément de la Communauté de Communes ou de la commune de Bergheim.

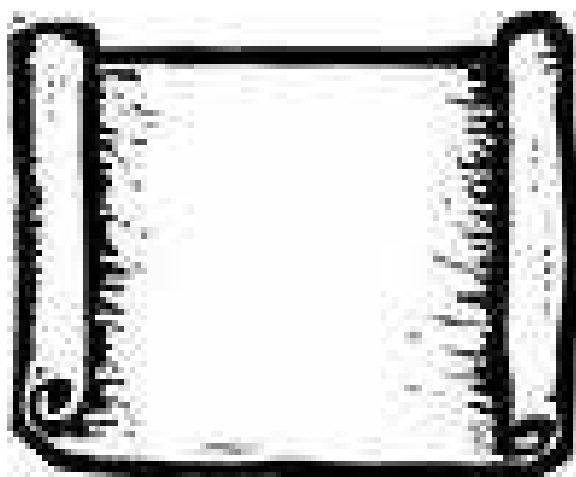
Il peut s'agir :

- du centre culturel et sportif
- des aires de jeux de la commune
- du chemin des remparts
- de la bibliothèque municipale
- du terrain de foot
- du terrain de basket
- du terrain de pétanque
- du skate parc
- du point I (point info de la commune)
- de la synagogue



D) Les normes réglementaires

Nous respectons toujours les normes réglementaires mises en place par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports notamment en matière d'encadrement et celle des Services Vétérinaires en matière d'hygiène (grippe : respect des protocoles).



IV. Caractéristiques des locaux et espaces utilisés

Horaires d'accueil des enfants :

A) au périscolaire

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 7h30 à 8h00 de 15h45 à 18h30

Mercredi de 7h30 à 18h30

L'exiguïté des locaux du périscolaire est le plus gros handicap de notre structure. Nous avons tenté d'aménager les espaces de vie de manière optimale. L'espace se divise en deux zones, deux pièces multifonctions.

La première pièce se situe immédiatement au bas de l'escalier, essentiellement réservée aux plus petits, elle sert à la fois de salle de repas ainsi que de salle d'activités et de jeux.

La seconde, plus petite, séparée de la première par le sas de lecture, est utilisée comme salle de repas, de jeux, de devoirs et d'activités par les plus grands.

Le repos des plus petits, les mercredis et durant les vacances se fait dans la salle habituellement réservée aux plus grands, qui est alors ponctuellement transformée en salle de repos.

Les espaces de rangement étant fort peu nombreux, nous utilisons chaque recoin encore disponible pour entreposer notre matériel pédagogique, jeux, livres ...

Les espaces extérieurs composés d'une petite cour, d'un bout de pelouse et d'un potager, permettent aux enfants de s'adonner aux joies du jardinage.

Dans chaque espace de vie, le mobilier ainsi que les jeux et le matériel pédagogique disponible sont adaptés à l'âge et à la taille du public.

B) Au centre culturel et sportif :

Accueil des enfants

Horaires d'accueil : lundi-mardi-jeudi-vendredi de 11h45 à 13h30

Ici l'appropriation des lieux est rendu difficile par l'impossibilité de laisser le mobilier et matériel pédagogique en place. Il nous faut le mettre en place presque chaque lundi et le retirer presque chaque vendredi. Le petit matériel devant être rangé tous les jours, les lieux étant publics.

Le hall utilisé comme réfectoire a cependant dû être divisé en deux zones, chacune ayant un mobilier adapté à l'âge des enfants.

La première zone est réservée aux plus grands, la seconde, séparée de la première par des claustras, est pensée pour les plus petits.

Au fond de la salle un petit espace de jeu, lecture et dessin a été aménagé par l'équipe et offre

la possibilité aux enfants de profiter du temps libre avant de retourner en classe. Des espaces à thèmes seront aménagés courant de l'année.

Comme espaces de rangement, nous disposons de trois placards fermés à clé et d'une pièce pour le mobilier.

Depuis mai 2009 nous avons accès au vestiaire.

C) Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

Au périscolaire :

Notre structure n'est pas vraiment adaptée pour accueillir des mineurs atteints d'handicap physique, seul l'accès par l'ascenseur est possible. L'accès aux toilettes reste impossible.

Au centre culturel et sportif :

Tout public peut y être accueilli.

En ce qui concerne les mineurs atteints de troubles de la santé, notre équipe n'est pas formée.

Allergies :

Actuellement dans notre structure nous accueillons quatre enfants atteints de graves allergies alimentaires et non alimentaires.

Une réunion d'information avec l'équipe et les familles a été faite avant la rentrée.

Du fait des allergies alimentaires, les quatre enfants concernés reçoivent des repas différents des autres, livrés par le traiteur pour deux, livrés par la maman pour les deux autres au périscolaire ou à l'école.

Des trousse d'urgences spéciales pour les enfants allergiques sont également disponibles, et toujours à portée de main et emmenées à chaque trajet pour l'école ou autre promenade.

Pour ces enfants un protocole médical a été établi par le médecin traitant dont un double a été remis au traiteur.

D) Particularités du centre :

La seule particularité notable de notre centre est l'obligation de trajet avec les enfants.

En effet, chaque jour scolaire l'équipe doit effectuer quatre voyages vers les écoles de la communes pour y récupérer les enfants puis revenir au périscolaire ou au centre culturel.

Les horaires de classe ayant changé depuis l'année dernière à cause de la mise en place du soutien scolaire, nous perdons un quart d'heure de temps de jeu.

L'organisation du temps d'habillage et d'hygiène est toujours très laborieuse en début d'année, car les petits n'ont pas encore pris leurs repères.

V. LES CONCEPTIONS EDUCATIVES

Objectifs éducatifs :

A) Rythmes de vie des enfants

Nous respecterons au maximum le rythme de vie des enfants en fonction de leur âge.

Un temps plus long est accordé aux maternels pour le repas.

A la suite du repas, un temps leurs est proposé pour lire, se détendre ou jouer calmement.

Si cela est possible un animateur se détache pour leur lire ou raconter une histoire.

Les primaires ont un temps plus court pour le repas mais bénéficient en revanche de deux périodes de jeux souvent extérieurs, avant et après le repas pour se défouler.

L'équipe toujours très soucieuse du bien-être des enfants, reste attentive et observatrice quant à leur demande : être à l'écoute, déceler les besoins et les envies des enfants.

La prise en compte de chaque enfant, est rendue possible par la présence d'animateur référant à chaque tranche d'âge ce qui leur permet ainsi de se sentir sécurisé.

OBSERVER ... ECOUTER... REGARDER... ETRE PRESENT...

B) Vie quotidienne :

Accueil du matin :

Il s'effectue au périscolaire, de 7h30 à 8h00. Les enfants sont amenés à l'école par l'animatrice responsable de l'ouverture.

1) Les maternelles

A l'arrivée à l'école le matin, un tableau est à disposition devant l'entrée de chaque classe. Les parents (ou l'animateur d'ouverture) y inscrivent le prénom de leur enfant dans la colonne midi et\ou soir. Ceci afin de faciliter la tâche au personnel scolaire et éviter des erreurs ou des oublis.

Midi ou pause méridienne :

L'équipe, composée de cinq personnes se rend à l'école et se scinde en deux. Deux animateurs attendent les primaires dans la cour devant le cabanon en bois. Trois animateurs cherchent les maternelles, chacun pour une classe.

Les enfants sont appelés par chaque instituteur, puis réunis dans la cour pour un dernier appel nominatif.

Les petits se rendent au centre culturel et sportif à pied par la rue Weibelsgass, peu fréquentée.

Arrivée au centre culturel :

Les enfants sont dirigés vers les vestiaires ou une animatrice les aide au déshabillage.
Les deux autres assurent le passage aux toilettes et l'hygiène des mains.

Les enfants font ensuite le petit train et sont amenés dans la grande salle puis répartis autour des tables.

Les trois animatrices aident et accompagnent les enfants pendant le repas.

- Sofia, agent d'entretien sert les repas puis s'occupe d'un groupe de petite et moyenne section.
- Vanessa et Aline, animatrices s'occupent chacune d'une autre table, du passage aux toilettes durant le repas (petite et moyenne section)

La section des grands étant laissée en autonomie à une table qui leur est spécialement réservée, mais sous surveillance.

Chaque table est appelée à tour de rôle afin de se faire servir, entrée, plat de résistance puis dessert.

A la fin du repas, les enfants rapportent leurs couverts sur une table où sont dressés deux seaux (un pour les couverts, un pour les déchets).

Passage aux toilettes après le repas :

Les enfants se tiennent par la main et vont s'asseoir dans le couloir.

Aline et Vanessa les font passer aux toilettes à tour de rôle, puis au lavage des mains et brossage des dents, puis Sofia les accueille dans le vestiaire où ils se rhabillent.

Après le passage aux toilettes, selon la météo et le temps restant, jeux d'extérieur ou d'intérieur puis rangement et retour à l'école maternelle.

Les premières années de maternelle sont remises au personnel scolaire pour la sieste, les autres sont laissés dans la cour, sous la surveillance des professeurs.

2) Les primaires :

Midi ou pause méridienne.

Les professeurs de l'école primaire orientent les enfants vers le cabanon où les attendent Séverine et Jérôme.

Un appel nominatif est effectué puis les enfants se rangent deux par deux et partent vers le centre culturel et sportif par le même chemin que les petits.

Arrivée au centre culturel et sportif :

Un temps de jeu libre et/ou encadré, est proposé afin de laisser les enfants décompresser avant le repas.

Le passage au vestiaire puis aux toilettes s'effectue par niveau de classe, des CP au CM2 sous la surveillance de Séverine.

Les enfants s'installent ensuite aux tables, dans le même ordre de passage et en autonomie. Les enfants font attention à respecter une certaine mixité des tables. Des années précédentes, ils ont retenu la règle suivante : pas plus deux ou trois enfants d'une même classe à la même table.

Lorsque tous les enfants sont installés, l'un d'eux, volontaire, lit le menu du jour.

Le service se fait en « self service ». Les plats sont dressés sur une table et les enfants sont appelés, une table à la fois.

Ils se servent, sous la surveillance des deux animateurs, qui veillent à l'équilibre des repas et des quantités.

Les enfants savent que ce qu'ils prennent dans leur assiette doit être mangé, et sont incités à goûter chaque aliment.

Le repas terminé, les enfants débarrassent leurs couverts, en autonomie, sur une table où sont dressés deux seaux (un pour les couverts, un pour les déchets).

Passage aux toilettes après le repas :

Les enfants sont appelés table par table pour passer aux toilettes puis au vestiaire.

Une fois habillés, ils se rangent deux par deux dans le couloir.

S'il reste du temps, ils sortent avec les animateurs pour un temps de jeu avant d'aller à l'école. Sinon, ils partent immédiatement pour l'école.

Arrivés à l'école, ils sont laissés à la surveillance du personnel scolaire.

Le forum de discussion :

Un minimum de deux fois par mois, un forum ou cercle de discussion est organisé entre les primaires et les animateurs primaires. Ceux-ci ont pour but de faire le point sur les semaines écoulées. Chaque participant pourra s'il le souhaite, faire des propositions de modification du fonctionnement de l'accueil de midi.

Chacun peut aussi s'exprimer sur un sujet qu'il juge important de faire partager au groupe, actualité, fête, événement, anniversaire ...

Accueil du soir :

Il s'effectue de 15h45 à 18h30 au périscolaire.

Deux équipes séparées pour récupérer les enfants, une pour les maternelles, une pour les primaires. Les maternelles sont remises aux animateurs, selon le même principe qu'à midi, classe après classe.

Les primaires rejoignent directement les animateurs au portail de la cour de l'école primaire. Un appel nominatif est effectué dans les deux groupes.

Les deux groupes se rejoignent aux abords des écoles, sur le trottoir, la traversée de la route se faisant sous la surveillance du garde champêtre de la commune.

Dans un souci de sécurité et de mixité des générations, les primaires donnent la main aux maternelles, par fratrie ou non.

Les enfants prennent le chemin des remparts pour rejoindre le périscolaire.

Une fois arrivé, première et seconde années de maternelles passent aux toilettes avant le goûter pendant que les grands et les primaires font un jeu extérieur type « loup ballon » ou « ballon prisonnier » avant de passer également aux toilettes puis de s'installer à table.

Suivant le nombre, ils sont scindés en deux groupes, les primaires dans la salle des grands, les maternelles dans celle des petits. Sinon, tous les enfants se réunissent dans la salle des petits. Le goûter fini, et après l'hygiène des mains et des tables (certains enfants participant au nettoyage des tables) le temps d'activité et/ou de devoir commence, pour finir entre 17h30 et 18h00.

Un accompagnement aux devoirs est assuré pour les primaires qui le souhaitent, les lundis et jeudis.

De 18h00 à 18h30, un temps de jeu calme, lecture et dessin est proposé.

C) Journée type :

7h30-8h00 : accueil des enfants, petits jeux, dessin, lecture ou tout simplement câlin pour les plus petits qui se séparent de leurs parents

7h50 : départ pour l'école. Les grands entrent seuls en classe sous la surveillance de l'animateur accompagnant, les petits sont accompagnés dans la maternelle

11h45 : les enfants sont récupérés dans les deux écoles par 2 animateurs chez les grands et 3 chez les petits. Avant de partir un appel nominatif est effectué.

12h : arrivée des petits au centre culturel. Passage aux toilettes, apprentissage des règles d'hygiène puis passage à table

12h-12h15 : temps de jeux libres pour les grands puis passage aux toilettes et à table

13h : fin du repas pour les petits, passage aux toilettes puis jeux libres ou histoire

13h15 : fin du repas des grands, passage aux toilettes

13h15 – 13h20 : les enfants se rangent, les grands donnent la main aux plus petits

13h20 : départ pour l'école

15h45 : sortie des écoles, les enfants sont récupérés, un appel nominatif est effectué

16h : arrivée au périscolaire puis passage aux toilettes, hygiène des mains

16h15 : goûter (élaboré en fonction du repas)

17h00 : devoirs avec aide si besoin, jeux, activités selon les envies (lundi et jeudi).

18h00 : fin des activités

16h30-18h30 : accueil des parents et réponses à leurs demandes

Les mercredis les enfants sont accueillis dès 7h30 par un accueil échelonné, un programme

d'animation élaboré par mois est proposé en fonction des saisons et des thématiques.
16h30 début du départ échelonné.

VI. PROJET D'ACTIVITES

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|--|--|---|--|--|---|
| Matin | | | Danse orientale Atelier pâtisserie | | |
| Après-midi | | | Bricolages de saison Jeux de piste et rallye photo Rando pédestre et cycliste | | |
| soir | Scrapbooking Home déco (1 fois sur 2) | Torball Uni-hockey Badminton | | Petits bricolages Et atelier cuisine (livre de recette) | Jeux et création De jeux de Société Soirée jeux avec les parents |
| Activités spécifiques regroupements | | | Sortie cirque Sortie Europapark Noël Torball ... | | |

Les activités proposées seront toujours pensées en fonction de l'âge des enfants.

La participation des enfants aux activités proposées ne sera pas une obligation, les envies de chacun seront respectées.

L'équipe d'animation essaiera d'impliquer les familles dans les projets en leur proposant d'intervenir ponctuellement durant l'année.

Ainsi les origines ethniques et sociales pourront être utilisées pour ouvrir les enfants au monde et à de nouvelles cultures.

Elles auront pour but :

- le jeu
- l'acquisition de nouvelles aptitudes
- le respect
- l'entraide
- la patience par le biais d'une approche ludique.
- la solidarité et le partage
- la socialisation
- l'autonomie

Pour atteindre notre but, l'équipe a créé le personnage original « lutin malin » qui est devenu la mascotte des enfants.

Il a un rôle pédagogique et éducatif et permet ainsi de résoudre des problèmes ou des conflits à travers des histoires et des moments concrets sur le terrain.

Il est notre outil de travail privilégié pour les plus petits.



Il nous a beaucoup aidé durant la précédente année scolaire, par ses appels téléphoniques, ses courriers toujours très attendus, et surtout par ses visites qui faisaient la joie des enfants et des animateurs.

VII. L'organisation de la vie quotidienne :

A) La sécurité

La sécurité est d'abord organisée autour du respect des normes imposées par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Lors des trajets, la sécurité est assurée par l'emprunt de chemins et routes peu ou pas fréquentés, l'utilisation de gilets phosphorescents, la prise d'une trousse de soin et d'un téléphone portable.

Au sein des structures, le matériel d'entretien ou pédagogique à risque (cutters couteaux ...), ainsi que les produits pharmaceutiques sont rangés hors de portée des enfants.

B) La place des activités et des projets

Les activités en temps périscolaires sont proposées le soir après le goûter. Elles sont laissées au choix de l'enfant, en fonction de son envie de participer ou non. Les enfants seront incités à participer mais jamais forcés.

Le temps du jeu et de l'imaginaire sera pris en compte.

Pendant les mercredis ou durant les vacances, les activités débiteront les matins, et seront poursuivies dans l'après midi ou le soir après le goûter.

Durant l'année des activités permanentes seront proposées (chaque lundi par exemple ou chaque mercredi) et viendront s'ajouter aux activités ponctuelles de saison.

Notre thème se rapportera aux différents temps de l'année (saisons), et notre Lutin mascotte nous accompagnera pour nous aider dans l'élaboration de notre programme avec les enfants.

Période petites vacances :

Nous accueillerons les enfants des maternelles et primaires tous les jours de 7h30 à 18h00 au périscolaire ou au centre culturel en fonction de l'effectif.

Toussaint et Noël : regroupement sur Ribeuvoillé

A) Vacances d'hiver et de printemps

L'équipe n'étant pas connue à ce jour, le programme et le thème ne sont pas encore disponibles. Seuls les dates et l'âge du public sont définies :

Vacances d'hiver : du 15 au 19 février 2010

Vacances de printemps : du 06 au 09 avril 2010

Public : 3 – 12 ans.

B) Le temps des repas

Le repas doit être un moment privilégié entre enfants et adultes, il sera un moment calme et ludique que les animateurs utiliseront pour discuter avec les enfants et leur faire découvrir des règles de vie, de politesse ou l'histoire des aliments par exemple.

C) Le temps du repos

Temps essentiel pour les petits.

L'aménagement est décrit précédemment.

Le temps de repos n'est pas forcément un temps de sommeil, en fonction de l'âge des enfants, il pourra être transformé en temps calme, de lecture ou de dessin utilisé par chaque enfant à loisir selon ses envies.

D) Hygiène et santé

L'hygiène, le respect de soi et des autres, par sa propreté sera toujours mise en avant dans le cadre du projet pédagogique et éducatif.

Afin de respecter au mieux les normes d'hygiène dues à la grippe A H1N1, les enfants seront sensibilisés aux lavages des mains, avant et après les repas, avant et après chaque activité, ainsi qu'en cas d'éternuement et de toux ou après s'être mouché.

Le lavage des dents sera également mis en place si nous en avons la possibilité durant la pause méridienne.

E) Les règles de vie en société

A tout moment l'équipe fait passer des règles de vie en société, de politesse etc. etc, Cependant la création de notre mascotte sera l'occasion de sensibiliser les enfants aux dites règles par le jeu et les histoires.

F) L'accompagnement des devoirs

De la même manière que pour les activités, faire ses devoirs n'est pas une obligation au périscolaire.

Cependant afin de respecter la volonté de certains parents qui cherchent leurs enfants tard le soir, les animateurs inciteront les enfants à les faire.

Un animateur sera toujours présent pour aider aux devoirs et répondre aux demandes des enfants. Aucun suivi aux devoirs, car cela n'est pas notre priorité.



VIII. LE RELATIONNEL :

A) Les différents acteurs et les rôles de chacun

Les fonctionnements de l'équipe

Nous avons mis en place une réunion d'équipe chaque lundi. C'est un temps d'informations sur les directives de la Communauté de Communes ; c'est également un moment d'échange pour l'équipe.

Cette réunion nous permet de travailler ensemble et de nous concerter, sur les projets d'activités, pédagogique ou autres, de préparer les fêtes de fin d'année ou de Noël.

C'est aussi l'occasion de discuter de problèmes rencontrés sur le terrain ou de faire passer des informations importantes à toute l'équipe.

Elles ont à la fois un rôle formateur et de remise en question.

Nous y définissons aussi le rôle de chacun ainsi que les emplois du temps.

C'est lors de ces réunions que nous pourrons nous replonger dans notre projet pédagogique.

Ces réunions sont le ciment de l'équipe, nécessaires à la formation de chacun par le partage des expériences individuelles des animateurs ou du responsable et permettent la cohésion de l'équipe.

Le cas échéant des compléments de réunion peuvent être mis en place le mardi après midi.

Les mardis après-midi sont réservés à la préparation d'activités du mercredi et de la semaine.

Si le besoin se fait sentir, des entretiens individuels peuvent se faire dans le bureau avec la responsable.

B) Les relations avec les partenaires

Les partenaires avec lesquels nous serons amenés à collaborer sont nombreux :

- La Commune de Bergheim
- Les structures d'accueil.
- Les équipes d'enseignants
- Les parents
- Les personnes âgées
- Les intervenants extérieurs (tennis de table, torball etc. ...)

Leur rôle est d'apporter aux enfants un savoir ou une pratique que les animateurs permanents de la structure ne possèdent pas ou ne maîtrisent pas.

Les enfants et les jeunes

Les enfants seront les acteurs de notre projet, ils seront notre baromètre de réussite ou d'échec pour la remise en cause de notre projet ou pour notre remise en cause personnelle.

Les parents

Réunion fin octobre avec les parents et présentation du projet pédagogique.

Plusieurs rencontres auront lieu avec les parents durant l'année :

- fête de Noël
- fête de fin d'année du périscolaire

- soirées jeux.

Communiquer, informer...

Les volontés, les souhaits et les désirs des parents seront bien sûr au centre de notre projet car il est important que les deux parties soient complémentaires dans leur discours, ceci afin de préserver l'équilibre de l'enfant.

VIV. LES MODALITES D' EVALUATION DE L'ACCUEIL

Le projet sera évalué et ajusté au jour le jour suivant le ressenti de chaque membre de l'équipe et de celui des enfants ainsi que celui des parents.

A la fin de l'année scolaire une réunion d'équipe permettra de tirer un bilan précis de la pertinence du projet. Elle sera une porte ouverte à l'élaboration du futur projet.

